

À quel niveau de vie est-on « riche » ?

21 décembre 2017



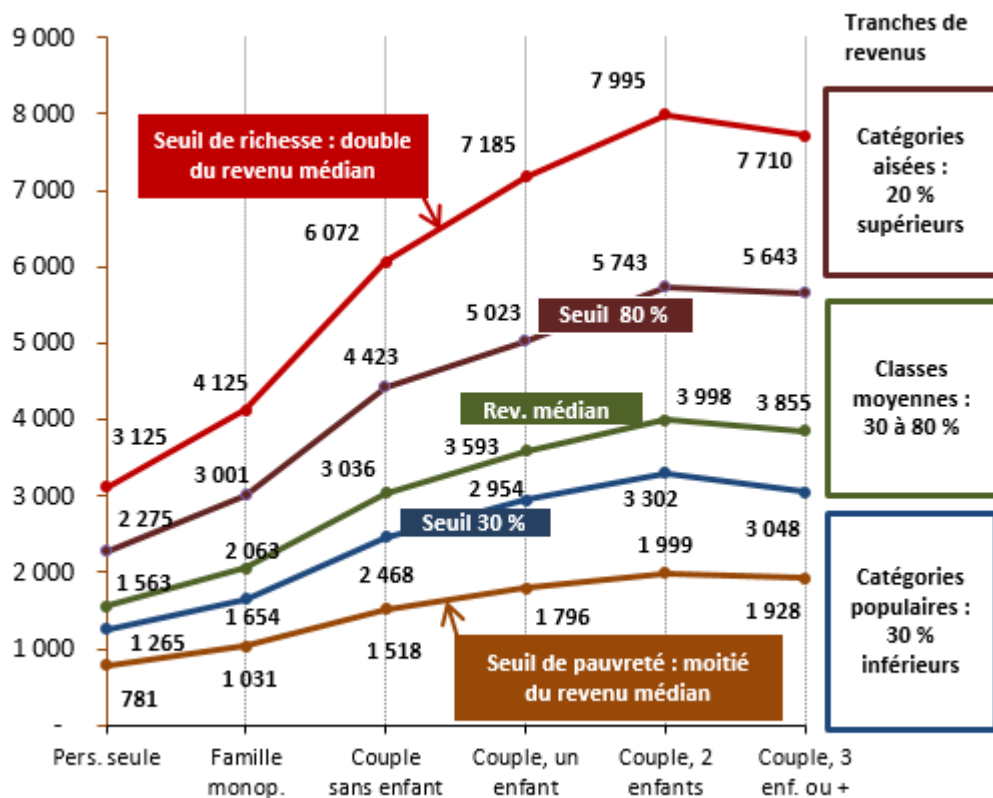
La question du seuil de la richesse [1] est rarement posée. Rares sont les sociologues et économistes qui s’y intéressent. L’Insee non plus. Rien à voir avec l’ampleur de la littérature sur les pauvres. À quel niveau peut-on dire que l’on devient riche ? En utilisant différentes définitions du seuil de richesse, nous aboutissons à environ 3 000 euros mensuels après impôts et prestations sociales pour une personne seule, 6 000 euros pour un couple sans enfant et 8 000 euros pour un couple avec deux enfants. Des sommes ridicules vues de tout en haut, mais considérables vues d’en bas.

Première définition : la richesse, c’est le double du revenu médian [3 100 euros par mois]

Pour évaluer le seuil de la richesse (en termes de revenus), on peut tout d’abord partir du niveau de vie médian [2] ? Longtemps, le seuil de pauvreté a été défini de façon arbitraire comme la moitié de ce revenu médian. Pourquoi ne pas fixer le seuil de richesse au double ? Nous avons proposé ce seuil il y a vingt ans dans les colonnes du magazine *Alternatives Économiques* [3] Cette proposition est ni plus ni moins absurde que celle du seuil de pauvreté, largement utilisé et peu débattu. On entrerait dans le club des riches à partir de 3 125 euros par mois pour une personne seule (données 2016), 6 072 euros pour un couple sans enfant et 7 995 euros pour un couple avec deux enfants. À ce niveau, on appartient aux 8 ou 9 % les plus riches.

Ce type de seuil est de plus en plus fréquemment utilisé dans des travaux de recherche [4] L’Insee s’intéresse beaucoup au seuil de pauvreté et très peu à celui de la richesse. Mais l’institut a donné une définition très semblable, qui est passée inaperçue [5] Il a qualifié d’« aisée » [6] (évitant d’utiliser le qualificatif de « riche ») la population qui se situe à partir de 1,8 fois le niveau de vie médian, soit 3 020 euros par mois pour une personne seule (données 2014). Par construction, ce seuil est très proche de notre définition située au double du niveau de vie médian.

Les niveaux de vie selon le type de famille (euros mensuels)



Source : Observatoire des inégalités d'après Insee. Données 2016, après impôts et prest. sociales.

Pauvre ou riche : une question arbitraire

Toute définition de la richesse ou de la pauvreté est arbitraire. Ce n'est qu'en confrontant les outils et les points de vue que l'on peut avancer dans le travail de construction des indicateurs. Beaucoup pensent bien faire en élevant au maximum le seuil de pauvreté, pour y inclure la population la plus large possible. Même chose à l'autre extrémité, mais avec l'objectif inverse : réduire la population « riche » concernée. En France, personne n'aime être qualifié de riche. Les plus favorisés pèsent dans le débat pour élever le seuil de la richesse le plus possible. Le rapport de force des différents camps pèse au final sur les normes sociales et la construction des indicateurs utilisés. Personne ne détient la vérité, mais la pression est réelle. L'important est de mesurer de façon précise la portée des différents outils.

Deuxième définition : la richesse, c'est le niveau du seuil des 10 % les plus riches [2 845 euros par mois]

La barre des 10 % est symbolique [7] Quand on passe le seuil des 10 % les plus aisés, on ne peut plus se dire « moyen » (même si certains commentateurs le font). Si on applique le seuil des 10 % les plus riches, le niveau de vie d'entrée dans la richesse est alors de 2 845 euros pour une personne seule, 5 470 euros pour un couple sans enfant et 7 150 pour un couple avec deux enfants. Cette méthode a un inconvénient majeur : par définition, la proportion de personnes aisées ne varie jamais puisqu'elle est fixée à 10 %... C'est le seuil qui change et non le taux. Le nombre de riches dépend uniquement de l'évolution démographique de la population. Son intérêt est de déboucher sur une réflexion sur l'évolution du seuil de la richesse en euros.

La richesse selon l'opinion [5 000 euros par mois]

« À quel niveau est-on riche » ? On peut aussi poser la question par sondage à la population. Son inconvénient réside dans la difficulté de réunir un échantillon représentatif, incluant notamment les plus démunis. De plus, les résultats sont faussés par l'impact du bruit médiatique sur le sujet au moment où sont posées les questions. Selon l'enquête annuelle réalisée par le [ministère des Solidarités](#), les Français estiment en moyenne que le niveau de la richesse se situe à 6 800 euros mensuels pour une personne seule. Mais les réponses sont très inégales et ce chiffre est tiré vers le haut : la variable la plus souvent citée est 5 000 euros et la moitié des Français situent ce seuil à 3 900 euros (niveau médian). Il faut noter que ces données n'intègrent pas les impôts, contrairement à celles avancées dans le reste de notre article. Poser une question à une population qui n'a pas vraiment connaissance des niveaux de revenus [8] aboutit à une réponse dont la valeur n'a d'intérêt que pour une sociologie des représentations.

Troisième définition : la richesse, c'est le niveau maximum qui permet de supprimer la pauvreté [4 000 euros par mois]

Dans un travail récent, l'économiste Pierre Concialdi [9] reprend à son compte une définition proposée par le sociologue brésilien Marcello Medeiros en 2006 [10]. L'idée est de déterminer le niveau de vie à partir duquel, si on transférait les revenus supplémentaires des plus aisés vers les plus pauvres, on obtiendrait un niveau de vie minimum décent pour l'ensemble de la population. Le seuil de richesse correspondant à la fin de la pauvreté. La difficulté est reportée sur le niveau de vie minimum décent : est-ce le strict nécessaire ? Le seuil (et lequel) de pauvreté ? Ou, comme le propose l'auteur, une définition réalisée après expertise, comme celle qui a été menée par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale [11]. Selon l'organisme, il faudrait atteindre 1 570 euros par mois pour une personne seule logée dans le parc privé, soit beaucoup plus que le seuil de pauvreté. Au bout du compte, le seuil de richesse serait fixé à 4 000 euros mensuels. Plus on baisse le minimum décent, plus on élève le seuil de richesse.

Quatrième définition : les seuils de l'impôt sur le revenu [4 400 euros par mois]

Les parlementaires se sont très souvent posé la question du seuil de la richesse sans le nommer explicitement. En pratique, ils conviennent qu'il faut définir un niveau maximum de revenus au-delà duquel on ne peut bénéficier de certains avantages fiscaux. Au-delà, on juge que l'on est assez « riche » pour ne plus en avoir besoin. En 2016, on pouvait obtenir un maximum de 10 000 euros de réduction d'impôts en utilisant les niches fiscales [12]. Pour payer ces 10 000 euros, un célibataire n'ayant aucune autre déduction devait disposer d'environ 4 400 euros mensuels. Voilà un exemple de seuil de richesse déterminé par les parlementaires. Il en existe beaucoup d'autres suivant les mesures fiscales : on aurait pu retenir le niveau à partir duquel la taxe d'habitation ne sera pas supprimée, environ 2 500 euros pour un célibataire.

Tenir compte de l'avantage d'être propriétaire de son logement

Pour être précis dans nos calculs, il faudrait ajouter aux revenus des ménages propriétaires de leur logement, la valeur des loyers qu'ils ne versent pas [13]. L'Insee estime en effet que le niveau de vie médian de la population en serait augmenté de 10 %, ce qui élèverait donc d'autant le seuil de richesse.

Cinquième définition : un patrimoine qui rapporte en dormant

Détenir un stock d'actions ou d'obligations n'a d'impact sur les niveaux de vie que lorsqu'il se traduit en revenus et donc en dépenses. Ce ne sont pas les dix millions de dollars que l'on détient en Suisse qui améliorent la vie, mais leur rendement, c'est-à-dire le revenu du patrimoine. Deux sociologues, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, ont proposé depuis longtemps [14] un seuil de richesse articulant patrimoine et revenus : selon eux, on devient riche quand son patrimoine assure un niveau de vie équivalent au niveau de vie médian. Être riche, c'est vivre de ses rentes. Il faudrait donc atteindre 1 538 euros de revenus du patrimoine mensuels pour un célibataire [15]. Avec un taux de rendement net après inflation et imposition du patrimoine de 2 %, on deviendrait riche avec un patrimoine de rapport [16] d'environ 950 000 euros [17].

Cette méthode pose de nombreux problèmes. Quels taux de rentabilité utiliser pour ce calcul ? Ceux-ci varient selon les placements, et le rendement des actions est très volatil. Surtout, cette définition écarte de la richesse des salariés aux niveaux de vie très élevés mais sans patrimoine, mais inversement considère comme « riches » des rentiers dont le niveau de vie se situe à la médiane. L'oisiveté du rentier est une grande richesse en termes de patrimoine, mais vit-il mieux qu'un cadre supérieur qui s'épanouit au travail ? L'incapacité d'une partie de ces derniers à s'arrêter de travailler au moment de la retraite montre bien leur intérêt pour la chose.

Sixième définition : la richesse en conditions de vie [Une Rolex ?]

Une dernière méthode d'estimation de la richesse pourrait être utilisée : la richesse en conditions de vie. L'Insee mesure la part de la population qui n'a pas les moyens d'accéder à tel ou tel bien de consommation ou d'avoir recours à tel ou tel service : il s'agit de la pauvreté dite « en conditions de vie ». On pourrait déterminer la richesse par ses signes extérieurs. Parmi ces signes on pourrait intégrer certains éléments : le nombre de mètres carrés de logement par personne (la surface moyenne étant de 40 m², tous logements et tous âges confondus), la possession d'une montre Rolex, comme l'a déclaré le publicitaire Jacques Séguéla ou encore le fait d'avoir une résidence secondaire, de partir en vacances à l'étranger, d'employer du personnel à domicile, etc. Autant d'attributs qui distinguent du lot.

D'autres éléments, plus complexes, pourraient aussi entrer en ligne de compte, comme la stabilité du revenu. Toucher 3 000 euros mensuels une année donnée pour un artisan qui a accumulé plus de chantiers que d'habitude, n'est pas la même chose que pour celui qui les perçoit chaque mois régulièrement. Le fait d'avoir un statut de la fonction publique ou de travailler dans une grande entreprise devient un élément distinctif de richesse dans une période de chômage de masse. Avoir du temps pour soi, pouvoir définir ses horaires de travail, bénéficier de congés plus longs que les cinq semaines légales sont autant d'éléments qui pourraient aussi intervenir dans la notion de richesse.

Riche, moi ? Jamais

L'argent a mauvaise presse en France et ce n'est pas pour rien si la définition d'un seuil de richesse intéresse peu les plus favorisés. Il n'est pas « convenable » de faire étalage de sa richesse et de très mauvais goût de se dire « riche ». Les catégories les plus aisées ont tout à gagner à cette pudeur collective qui masque la réalité des niveaux de vie des plus favorisés. À l'inverse, les difficultés de vivre des riches (travail harassant, déboires familiaux, etc.) sont sans cesse mises en scène pour rappeler aux plus pauvres le bonheur qu'ils ont de vivre de peu.

Est-on vraiment « riche » avec 3 000, 5 000 ou même 10 000 euros par mois ? À ce niveau, on reste modeste par rapport aux patrons des plus grandes entreprises, qui chiffrent leurs revenus en centaines de milliers d'euros. Il existe, au sein des populations les plus riches, des écarts de taille. Entre le cadre supérieur et une partie du patronat qui perçoit quelques centaines d'années de Smic chaque année, les niveaux de vie sont incomparables... Certes, on est toujours le pauvre d'un autre, surtout en France. Pointer du doigt une élite de « super-riches » (les fameux 1 %) est aussi une façon de se dégager de toute responsabilité de solidarité quand on touche un revenu convenable qui, sans être astronomique, nous place en tous cas bien au-dessus du plus grand nombre.

Louis Maurin

Photo / Domaine public

[1] Cet article ne traite pas du seuil de fortune au sens du patrimoine, mais au sens de revenu.

[2] Tout au long de cet article, on raisonne à partir des données de l'Insee en revenu « disponible » pour l'équivalent d'une personne seule : après impôts et prestations sociales, sauf indication contraire. Le revenu médian est celui qui partage la population en deux, autant gagne plus, autant gagne moins.

[3] Voir : « [Qui est riche en France ?](#) », Louis Maurin, *Alternatives Économiques*, n° 153, novembre 1997.

[4] Voir « [Measuring Richness and Poverty : A Micro Data Application to Europe and Germany](#) », A. Peichl, Thilo Schaefer et Christoph Scheicher, Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit, Discussion Paper n° 3790, octobre 2008, et « [High Incomes and Affluence : Evidence from EU-Silc](#) », Veli-Matti Törmälehto, in *Monitoring Social Inclusion in Europe*, 2017 edition, Eurostat, 2017.

[5] Voir *France, portrait social. Édition 2017*, coll. Insee Références, Insee, novembre 2017.

[6] Une population dont les niveaux de vie se situent au-delà des ménages « plutôt aisés », expression assez étonnante par son imprécision en langage statistique.

[7] La proposition de définir la pauvreté par le seuil des 10 % les plus pauvres et la richesse par celui des 10 % les plus riches a été faite par Julien Damon dans *L'exclusion*, coll. Que-sais je ?, PUF, 2014.

[8] Voir notre article « [Niveaux de vie : la plupart des Français ne savent pas se situer](#) ».

[9] « What does it mean to be rich ? », Pierre Concialdi, Working Paper n° 1.2017, Ires, juin 2017.

[10] « [The Rich and the Poor : The Construction of an Affluence Line from the Poverty Line](#) », Macelo Medeiros, *Social Indicators Research*, vol. 78, n° 1, 2006.

[11] « [Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale](#) », *Rapport 2014-2015*, Onpes, juillet 2015.

[12] En réalité bien davantage puisque certaines niches restent plafonnées aux régimes antérieurs.

[13] Ceux qui ont achevé de rembourser leurs emprunts ont une charge liée à leur logement très inférieure aux locataires, et ceux qui remboursent des emprunts, en réalité, investissent : ils se forgent un capital, ce qui n'est pas comparable au fait de payer un loyer à perte.

[14] Voir [Déchiffrer les inégalités](#), Alain Bihr, Roland Pfefferkorn, éd. La Découverte, 1999.

[15] Le niveau de vie médian des seuls célibataires effectivement mesuré par l'Insee, non celui calculé pour une unité de consommation.

[16] Ce patrimoine ne peut être votre maison puisque vous n'en tirez pour vous-même aucun revenu, sauf le loyer que vous ne versez pas. Il faut qu'il vous rapporte.

[17] 2 % de 950 000 font 19 000 euros par an soit 1 580 euros par mois. On note que le capital n'est pas entamé et peut se transmettre aux enfants.

À ce niveau, on appartient aux 8 ou 9 % les plus riches.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/A-quel-niveau-de-vie-est-on-riche>